
Adresse du district et du tribunal de Sézanne, qui félicitent la Convention pour ses mesures et l'invitent à continuer de défendre la patrie, lors de la séance du 9 germinal an II (29 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du district et du tribunal de Sézanne, qui félicitent la Convention pour ses mesures et l'invitent à continuer de défendre la patrie, lors de la séance du 9 germinal an II (29 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 545;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20835_t1_0545_0000_1

Fichier pdf généré le 23/01/2023

a

[Le district et le trib. de Sézanne à la Conv., s. d.] (1).

« Nous avons frémi d'indignation en apprenant dans quel abîme, des scélérats se propo-
soient d'engloutir la représentation nationale et
toute la République.

Grâce à votre vigilance toujours active, grâce
à ce génie tutélaire qui veille à nos destinées,
cet horrible complot est encore découvert et
encore déjoué. Qu'ils tremblent les monstres
qui l'avoient froidement conçu, qu'ils soient
immolés à la vengeance nationale cet agent de
Pitt et Cobourg, ces traîtres qui ne s'étoient
déclarés partisans de notre S^{te} Liberté, que
pour l'assassiner. Qu'elles tombent les têtes
coupables de ces nouveaux Catilinas qui médi-
toient de répandre à grands flots le sang des
Patriotes et d'y submerger le vaisseau de l'Etat.

Réunis à la masse imposante du peuple dont
vous avez devancé le vœu et qui vous donne
de toutes parts une preuve si éclatante de
son énergie, le directoire et le tribunal du
district de Sézanne se font aussi un devoir
de vous protester qu'ils jurent une guerre à
mort à tous les conspirateurs, qu'ils applau-
dissent aux grandes mesures que vous avez
prises pour sauver la Patrie dont le sein
alloit être déchiré. Continuez courageux repré-
sentans à la défendre, elle attend encore de vous
des efforts et une fermeté inébranlable ; ne
déposez la foudre, ne descendez de la Monta-
gne que quand tous les traîtres et tous les
tyrans auront disparu du sol de la Liberté. C'est
alors que de retour et paisibles dans vos foyers,
vous jouirez de la reconnaissance publique et
qu'il vous sera élevé des monuments dans tous
les cœurs ».

GRAMPENOIS (*administr.*), FORIOT (*juge*), BRUL-
LEY (*juge*), PIERRET (*administr.*), TRIPIÉ
(*suppléant du Conseil*), OUDET (*agent nat.*),
RIBERON (*juge*), FLAMANT (*secrét. du distr.*),
SUERION (*com^{te} nat.*), GABRIEL (*greffier du
tribunal*).

b

[La Sté popul. de Carentan, à la Conv.; 16
pluv. II] (2).

« Législateurs,

En vain les tyrans nous font la guerre avec
du fer : leurs épées se brisent contre la Sainte
Montagne. Ils nous travaillent avec de l'or, et
il est des français assez lâches pour se laisser
corrompre. Les intrigues se croisent et sem-
blent s'envelopper d'un crêpe impénétrable :
mais vous paraissez, les ténèbres se dissipent,
les masques tombent et les Hébert, les Ronsin,
les Vincent et le reste, paroissent nuds aux
yeux du peuple qu'ils ont trompé. Ces scélérats
cherchent à entourer la Convention comme d'un
nuage ; ils ne savent pas que les exhalaisons

impures forment et enveloppent aussi la foudre
qui doit les détruire en les dispersant.

Que la vengeance nationale soit à l'ordre
du jour. Ne soyez pas terribles à demi. Vous
n'en serez pas moins justes, vous n'en serez
pas moins généreux envers la masse du peuple,
en sacrifiant quelques factieux à la paix et à
la liberté du genre humain.

Fermes à votre poste, restez-y pour le châ-
timent des coupables, pour le bonheur de 20
millions d'hommes, et poursuivant vos hautes
destinées, couvrez des rayons de votre gloire
les obscurs calomnieux ».

FOULON (*secrét.*), JOURDAN (*ex-présid.*), CHAU-
VIN (*secrét.*), LE CANU (*secrét.*), CORNAVIN.
(*Applaudi*).

d

[Le départ. de l'Allier, à la Conv., Moulins, 15
germ. II] (1).

« Libérateurs de la Patrie,

Des monstres couverts du manteau du pa-
triotisme ont abusé longtemps de la confiance
du peuple pour lui préparer de nouveaux fers
et pour méditer avec plus de sûreté, le plus
horrible des attentats contre ses représentans.
Les scélérats : la foudre ne les a pas encore
écrasés ! ils respirent encore... Courageux Mon-
tagnards, l'indulgence aiguise les poignards des
traîtres, il ne suffit pas que leurs infâmes pro-
jets viennent échouer contre le rocher inébran-
lable dont les véritables défenseurs des droits
du peuple et de sa liberté, habitent le sommet.
Ils doivent expier leurs forfaits sous la hache
nationale.

Vous entendez de tous les points de la Répu-
blique crier avec le sentiment d'une juste indi-
gnation : Vengeance, prompt vengeance ! nous
mêlons, Législateurs, nos cris à ceux de ces
Républicains ; nous admirons avec eux votre
héroïque fermeté. Nous donnons les mêmes
applaudissemens aux mesures vigoureuses que
le salut de la patrie vous a fait prendre : nous
partageons la reconnaissance que vous ont si
bien mérité vos travaux immortels ; et quoique
l'exécution de toutes ces mesures ne soit pas
confiée à notre administration, nous y concour-
rons de tous nos efforts, comme citoyens, com-
me Républicains, qui ne connoitrons jamais
d'autre souveraineté que celle du peuple, d'au-
tres actes du souverain que ceux émanés de la
représentation nationale et comme amis de la
liberté et de l'égalité que nous jurons de nou-
veau, de défendre jusqu'à la mort.

Les manœuvres criminelles des traîtres et des
intrigans pour dissoudre la Convention sont le
thermomètre de son véritable amour pour la
patrie ; nous vous renouvelons la prière de
rester à votre poste jusqu'à la paix ».

FORISSIER (*présid.*), DUSOUR, J.C. REIGNAUD,
MARCELLA, DESRUELLE,
[et un nom illisible].

(1) C 298, pl. 1036, p. 1.

(2) C 299, pl. 1050, p. 2. J. Sablier, n° 1226; C.
Eg., n° 589; M.U., XXXVIII, 156-57.

(1) C 298, pl. 1036, p. 3.